

À propos de la carte « *La France périphérique qui gronde* » : analyse critique et proposition d'enrichissement de la méthode cartographique standard par la mappographie

Régis Keerle

ESO RENNES - UMR 6590
CNRS - UNIVERSITÉ RENNES 2

L'ouvrage de Christophe Guilluy intitulé *La France périphérique. Comment on a sacrifié les classes populaires* comporte une série de cinq cartes. La première est celle des aires urbaines, élaborée par l'Institut National de la Statistique et des Études Économiques en 2010. Les autres cartes, en particulier celle de « La France périphérique qui gronde » (figure 1) ont pour objectif de présenter une alternative à cette carte des aires urbaines qui, selon l'auteur « ne présente aucune erreur technique » (Guilluy, 2014, p. 20), mais « un inconvénient majeur : elle rend de fait invisible l'essentiel des classes populaires et occulte les effets sociaux et spatiaux de la mondialisation » (idem, p. 21). Il serait facile de répondre à l'auteur, par exemple, que cette carte ne concernant pas la répartition des catégories sociales dans l'espace, elle ne les rend pas visibles plutôt que de les rendre invisibles... Mais relever cette formulation de Christophe Guilluy, révélatrice d'une partie de son style argumentatif, est aussi l'occasion de préciser l'intention de notre texte. Face à un ouvrage qui se distingue par l'abondance de ses surinterprétations, il s'agit de comprendre comment les règles de la cartographie classique, grosso modo respectées dans les cartes de l'ouvrage, facilitent voire entretiennent en géographie ces risques de surinterprétation, ou à l'inverse, de sous-interprétation, dans la perspective de l'analyse menée par Bernard Lahire (Lahire, 1996) de cette question épistémologique¹.

Comment l'auteur a-t-il procédé pour exprimer ou argumenter son analyse par le langage cartographique de la carte intitulée « La France périphérique qui gronde » ? Quels sont les problèmes de conception

que pose cette carte, quels sont les moyens d'y remédier et de manière plus générale, quelles sont les conceptions de l'espace sous-jacentes aux méthodes de représentation cartographique ?

C'est à ces questions que ce texte propose de répondre. Sa première partie sera consacrée à l'analyse de la conception de cette carte et à l'exposition, d'abord abstraite, même si exemplifiée, d'une méthode cartographique alternative pour représenter les données qui y sont prises en compte. Sa seconde partie prolongera l'argumentation, mais sur un mode plus concret cette fois, en faveur de cette méthode cartographique alternative, avant de poser les jalons d'une exploration de la résolution des paradoxes logiques des relations entre conceptions de l'espace et représentations cartographiques. Ce texte ne discutera donc pas de « la véritable fracture » (Guilly, 2014, p. 24) que révélerait selon l'auteur son analyse de la spatialisation des catégories sociales de la population française, mais seulement de la pertinence de la représentation cartographique des données qu'il juge relatives à cette fracture.

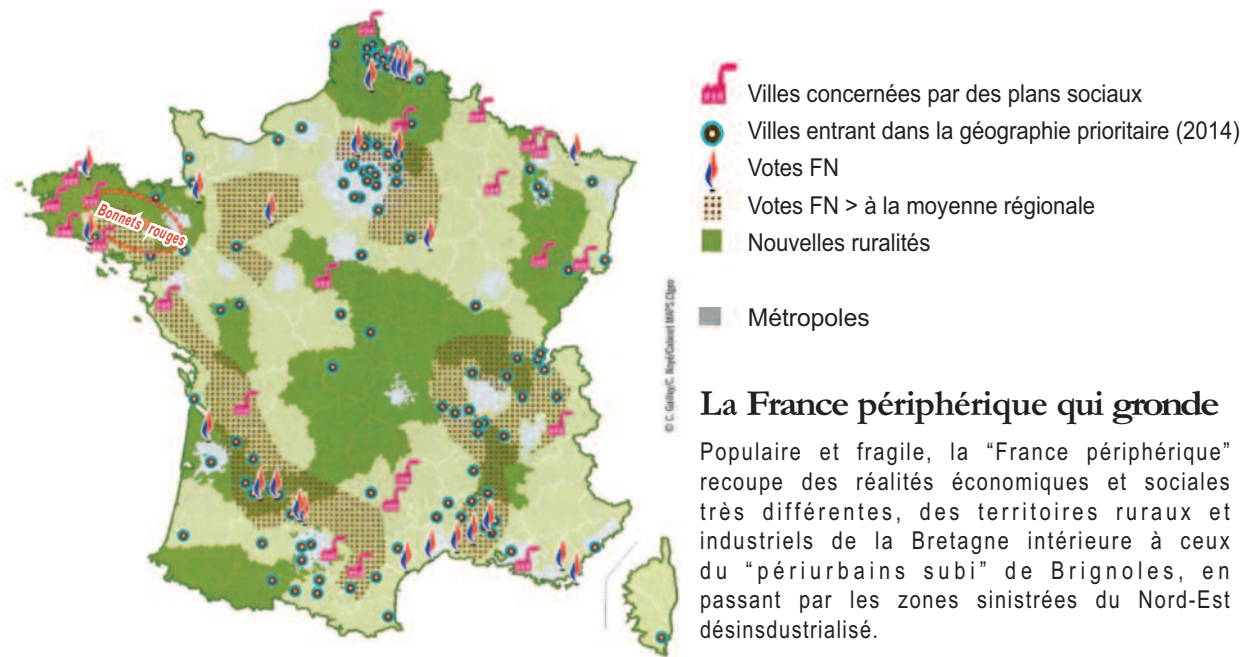
I- CARTOGRAPHIE, MAPPOGRAPHIE : DEUX OUTILS DIFFÉRENTS POUR MONTRER OU CONSTRUIRE L'INTERPRÉTATION

Selon Christophe Guilluy, « une carte n'est jamais une construction objective, il s'agit toujours d'un point de vue » (idem, p. 21). Au-delà de l'ambiguïté de cette formulation, l'analyse de la construction de la carte « La France périphérique qui gronde » montrera que pour chacune des données qui y sont représentées, les entorses aux règles de la cartographie ou les erreurs techniques brouillent souvent la cohérence de leur représentation. Surtout, le choix de la juxtaposition de ces données, qui semble conçu pour justifier le titre de la carte, n'est guère étayé par le texte de l'ouvrage.

Rendre intelligible les enjeux de la juxtaposition de ces données suppose de recourir à une autre méthode

1- Comme beaucoup de textes épistémologiques en sciences sociales, celui de Bernard Lahire, dans ce numéro thématique de la revue *Enquête*, ignore la géographie, tout en évoquant les « travaux de recherche réalisés par des étudiants apprentis sociologues, apprentis historiens ou apprentis anthropologues » (Lahire, 1996). Mais dans la mesure où il réfère son propos à « l'interprétation sociologique (au sens large du terme qui englobe l'ensemble des sciences des contextes sociaux) », nous considérons que le géographe peut s'appuyer sur son analyse.

Figure 1 : La France périphérique qui gronde d'après Christophe Guilluy



La France périphérique qui gronde

Populaire et fragile, la "France périphérique" recoupe des réalités économiques et sociales très différentes, des territoires ruraux et industriels de la Bretagne intérieure à ceux du "périurbains subi" de Brignoles, en passant par les zones sinistrées du Nord-Est désindustrialisé.

D'après C. Guilluy, *La France périphérique. Comment on a sacrifié les classes populaires*, 2014. p.90

cartographique, la mappographie. Ayant présenté l'origine et plusieurs développements personnels de cette méthode dans d'autres textes (Keerle, 2015), nous limiterons dans notre seconde sous-partie les aspects théoriques de son exposition au strict minimum nécessaire pour comprendre notre exemplification de son emploi.

1-1 Analyse de la carte « La France périphérique qui gronde » : thématiques surinterprétées et synthèse sous-interprétée

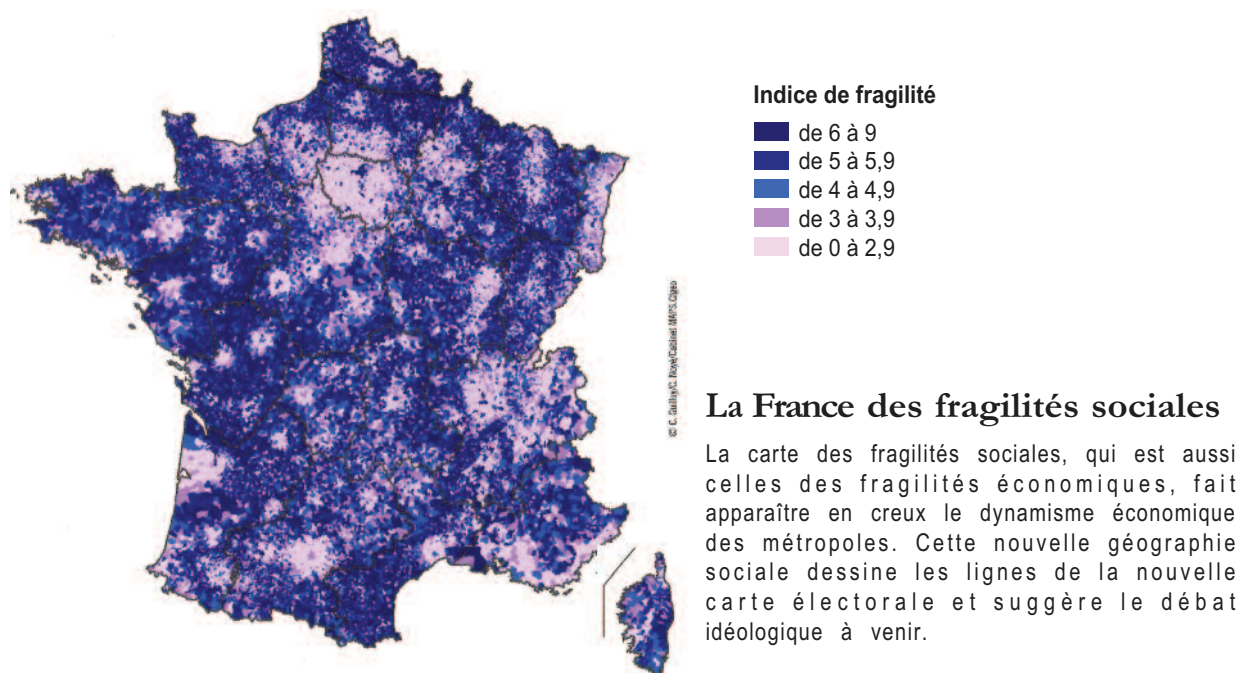
La carte intitulée « La France périphérique qui gronde » (figure 1) utilise explicitement six symboles graphiques. Un septième symbole, l'implantation zonale en couleur vert clair, n'est évoqué, implicitement, que dans le texte qui distingue « l'espace métropolitain... les 25 aires urbaines les plus peuplées » (Guilluy, 2014, p. 27) et « l'ensemble des autres espaces [qui] forme la « France périphérique » » (idem). Ces deux ensembles de symboles graphiques (implantations zonales respectivement en grisé léger et nuances de vert) sont donc conçus pour ne pas se superposer, cette superposition étant possible pour les autres². C'est ainsi

2- Par souci de concision, le cas du symbole illustrant le périmètre du mouvement « Bonnets rouges », non signalé dans la légende, ne sera pas analysé ici.

qu'une combinaison de signes sur la carte pourrait théoriquement représenter, par exemple, le cas d'une « ville concernée par des plans sociaux », « entrant dans la géographie prioritaire 2014 », singularisée par un fort « vote FN » (FN = Front National) dans un contexte local de « fort vote FN par rapport à la moyenne régionale », le tout dans un département participant, ou pas, au mouvement « nouvelles ruralités ». Comme toute construction de catégorie, chacun de ces regroupements symbolisés par les sept symboles graphiques employés mérite d'abord d'être discuté quant à son homogénéité versus son hétérogénéité.

Dans la carte concernée, les « métropoles » ne correspondent que partiellement aux 25 aires urbaines les plus peuplées, d'une part car « les communes du périurbain des métropoles ont été associées aux espaces périphériques dès lors que leur indicateur de fragilité est d'au moins 3 » (idem, p. 30). D'autre part, car ces aires ont été homogénéisées par gommage des communes à indice de fragilité supérieur à 3 qu'elles incluent ou pas des « zones urbaines sensibles » (idem, p. 32), comme le montre la comparaison avec la figure 2 (mentionnant toutes les communes, mais pas spécifiquement les zones urbaines sensibles). Cette simplification (facteur de surinterprétation) de l'opposition entre « espace métropolitain » et « France péri-

Figure 2 : La France des fragilités sociales d'après Christophe Guilluy



D'après C. Guilluy, *La France périphérique. Comment on a sacrifié les classes populaires*, 2014

phérique », par la même opération de gommage, cette fois des communes à indice de fragilité inférieur à 3, est encore plus flagrante pour les zones en nuances de vert de la figure 1.

Dans le cas des « villes concernées par des plans sociaux », le texte de l'ouvrage précise les noms des 28 villes concernées. Par contre, la figure 2 n'en mentionne que 23³. Il est difficile de fonder une hypothèse logique d'explication de ces lacunes. En effet, le texte indique que « la géographie des plans sociaux ne passe pas par les grandes métropoles mais se confond au contraire avec celle des espaces ruraux, industriels, les petites villes ou villes moyennes les plus à l'écart de la France des métropoles » (idem, pp. 54-55). Mais Gémenos, qui figure sur la carte à ce titre, appartient à l'aire urbaine de Marseille, commune dont elle n'est distante que de 26 km par automobile. Saint-Amand-les-Eaux, absente de la carte, se trouve quasiment à la même distance de Lille (40 km)

3- Beaucaire, Revin, Saint-Amand-les-Eaux, Saint-Florentin et Saint-Laurent-Blangy n'y figurent pas, ce qui est particulièrement gênant pour Revin, rapidement évoqué dans le texte. C'est bien entendu cette dissymétrie qui pose problème et non l'inverse : il est probable que l'abondance de la citation de collectivités territoriales dans le texte s'explique par le public qu'il vise, non spécialiste en localisations.

que Machecoul (qui figure sur la carte) de Nantes, etc. Quant à la catégorie elle-même, même si le texte précise « il ne s'agit pas de citer ici l'ensemble des communes concernées par un plan social... mais les villes où les pertes d'emplois représentent une part très importante de l'ensemble de l'emploi total de la zone concernée » (idem, p. 56), on peut s'interroger sur le fait d'y trouver aussi bien Glaire (927 habitants ; aire urbaine de Sedan, 31 668 habitants, taux de chômage de 21,7 % en 2013) que Lorient (57 408 habitants, aire urbaine 216 977 habitants, taux de chômage de 12,9 % en 2013)⁴.

S'agissant des « villes entrant dans la géographie prioritaire 2014 », presque toutes sont représentées⁵, alors que le texte indique « ne figurent sur cette carte que les petites et moyennes villes les plus significatives » (idem, p. 61). La carte semble alors éviter la surinterprétation (en mentionnant les contre-exemples) par simple incohérence avec le texte.

4- Source : Institut National de La Statistique et des Études Économiques.

5- Le département du Pas-de-Calais comporte les quatre communes non représentées, probablement pour des raisons graphiques (compte tenu du format de la carte, lorsque les communes concernées sont très proches, le chevauchement des symboles les rendrait indiscernables).

Concernant les symboles « vote FN », il existe aussi des discordances entre le texte et la carte (où manquent, par rapport au texte, Cogolin, Paimbœuf et Saint-Jory), mais le plus surprenant reste la justification du choix effectué qui repose sur une « sélection des villes les plus médiatisées, significatives au regard de l'évolution politique de la France périphérique » (idem, p. 63). Cette fois, la surinterprétation (le choix arbitraire des exemples pertinents) est revendiquée.

Le commentaire des zones distinguées par un « fort vote FN par rapport à la moyenne régionale » est à première vue encore plus surprenant : la carte permettrait de constater que « le vote frontiste est surreprésenté autour des grandes métropoles d'abord dans les espaces du « périurbain subi » et s'étend en direction des petites villes et zones rurales » (idem, p. 58). On s'étonnerait ainsi de voir, par exemple, que le département de l'Orne est presque entièrement concerné... si l'on ne pouvait remarquer que les données relatives au même phénomène mais cartographiées à l'échelle communale sur la carte suivante (« Au-delà des bastions, l'expansion du FN dans les régions ») présentent une configuration assez différente. Au passage, cette fois, la carte, même ainsi corrigée, contredit la surinterprétation (la généralisation abusive des contextes communaux).

Enfin, l'appellation « nouvelles ruralités » permet de regrouper sur la carte 30 départements membres d'un « mouvement [qui] vise d'abord à prendre en compte la réalité économique et sociale de la France périphérique » (idem, p. 68). Mais cette catégorie est assez hétérogène puisque six de ces départements (Gironde, Haute-Garonne, Ille-et-Vilaine, Meurthe-et-Moselle, Nord et Puy-de-Dôme) comptent une « métropole » et 44 départements sans « métropole » n'y sont pas représentés. Là encore, la surinterprétation (par passage sous silence des contre-exemples) est claire.

Cette liste (non exhaustive) des choix de simplification, imprécisions, incohérences et négligences dans la réalisation de cette carte, et de son articulation avec le texte de l'ouvrage, est gênante pour la qualité de son argumentation, mais somme toute corrigeable point par point. Il nous paraît plus problématique qu'en dehors de l'opposition « espace métropolitain » « France périphérique », l'auteur reste flou (et la carte

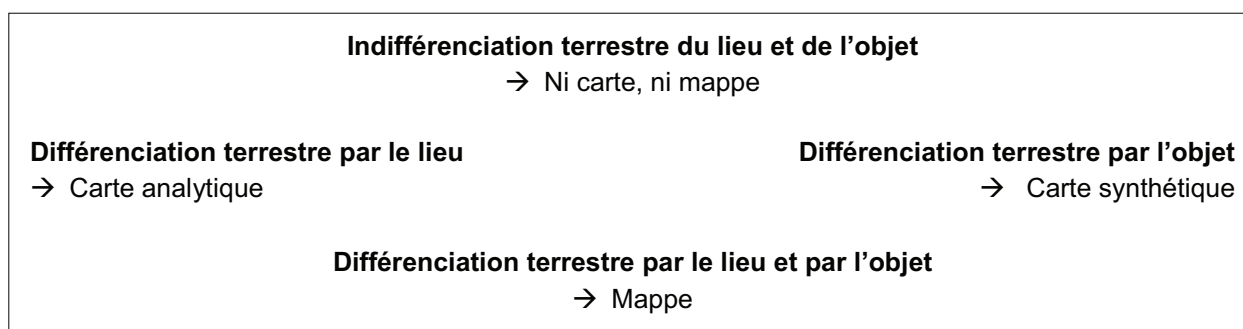
peu utilisable) quant aux liens éventuels entre les différents phénomènes qui y sont représentés : cette fois, c'est la sous-interprétation qui domine. Les seuls liens explicites concernent le cas du mouvement « Bonnets rouges » et la liste des plans sociaux retenus, celui d'un plan social préjudiciable à la situation économique de Revin mis en rapport avec la montée des suffrages en faveur du Front National dans cette ville, et enfin celui de l'entrée de onze petites villes dans la géographie prioritaire de la politique de la ville relié avec « une forte poussée du vote FN lors des derniers scrutins » (idem, p. 63).

Onze villes parmi « une centaine de nouvelles communes » (idem, p. 61) : il n'existe donc pas de relation statistique significative entre les catégories « villes entrant dans la géographie prioritaire 2014 » et « forte poussée du vote FN lors des derniers scrutins ». Le caractère synthétique de la carte est donc remis en question par cette juxtaposition de données. Surtout, même si cette relation était prouvée dans le cas de ces onze villes, mais pas pour la grande majorité des communes entrant dans la géographie prioritaire en 2014, les règles de la cartographie classique ne permettent pas d'envisager une logique de représentation graphique de tels phénomènes contradictoires sans encourir le reproche d'incohérence, sinon de sous-interprétation. Or, une méthode cartographique alternative, celle des mappes, ou mappographie, fondée à partir des années 1990, permet de surmonter ce type d'obstacle.

1-2 Mappographie et carte de la « France périphérique qui gronde » : exemples abstraits

En guise d'avertissement à la forme d'écriture employée à partir de ce paragraphe, signalons que la méthode des mappes, dans sa formulation en langage naturel (non mathématique), recourt à une série d'expressions dont le caractère de néologisme est plus ou moins explicite. Afin de faciliter la compréhension des termes spécifiques à l'emploi de cette méthode, nous avons choisi de les présenter en caractère de police d'écriture souligné. De manière à faciliter la compréhension de ses résultats, quelques exemples de représentation des phénomènes cartographiés dans la figure 1, ou les plus proches possibles, sont réinterprétés avec cet outil d'analyse.

Figure 3 : Quatre options d'expression graphique des objets géographiques



Régis Keerle@UMR ESO Rennes, 2015

D'après G. Nicolas, « Mappe et carte. Langage cartographique, langage géographique et connaissance », in J. Lévy, 2001 p.90

La mappographie est une méthode cartographique qui s'appuie sur une conception de l'espace comme non nécessairement isotrope. Cette conception conduit à distinguer **entités spatiales**⁶, **entités cartographiques** et **entités géographiques**, la première expression étant réservée aux usages de la notion d'un espace conçu comme isotrope pour localiser ces entités (exemples : en théorie économique, un espace qui se distingue par une mise en concurrence parfaite, par une protection douanière, etc.). Ces entités sont toutes composées par des informations comprenant des **lieux** ou des **objets** situés à la surface de la Terre. Dans la mesure où tout **objet** a un **lieu**, et où, à une certaine échelle, un lieu peut contenir plusieurs objets⁷, il est possible de différencier les informations formées par le couple lieu-objet, soit par le lieu, soit par l'objet (**entités cartographiques**), soit par les deux à la fois (**entités géographiques**), ce qui aboutit au total à quatre options d'expression graphique des dimensions spatiales des objets susceptibles d'intéresser spécifiquement le géographe (figure 3).

C'est ainsi que nous avons analysé dans la partie précédente une « carte synthétique », parfois comparée aux « cartes analytiques » qui l'encadrent dans l'ouvrage. Dans la perspective de la méthode mappographique, deux démarches sont possibles en fonction des trois types de différenciation ici distingués. Soit la différen-

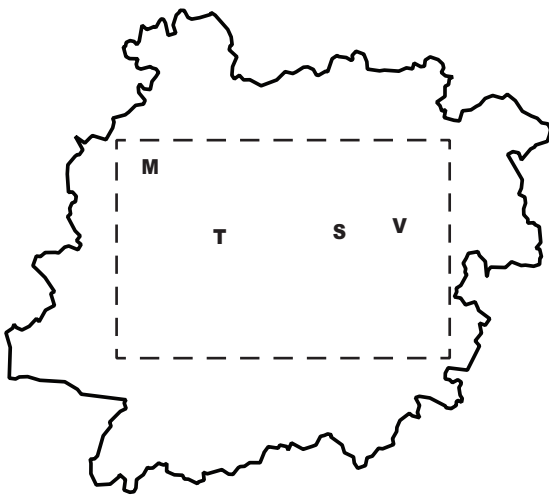
tion ne porte que sur l'**objet** ou sur le **lieu**, (exemples respectifs d'objets ou de lieux : classes « ville entrant dans la géographie prioritaire 2014 », « nouvelles ruralités » ; ou Marmande, Sainte-Livrade-sur-Lot...). Soit la différenciation porte à la fois sur l'**objet** et le **lieu** (exemple : « ville entrant dans la géographie prioritaire 2014 », Marmande). S'agissant de ces entités géographiques, quatre types de relations (absence de relation comprise) sont envisageables. Deux d'entre elles, la **réunion** et l'**intersection**, sont basées sur la théorie des ensembles. Par exemple, Marmande, Sainte-Livrade-sur-Lot, Tonneins et Villeneuve-sur-Lot, en tant que « villes entrant dans la géographie prioritaire 2014 » peuvent être **réunies** dans le même ensemble qui comporte toutes les villes du Lot-et-Garonne partageant cette caractéristique. Elles peuvent peut-être se trouver en **intersection**, c'est-à-dire partager des caractéristiques significatives (voir partie II.1), avec d'autres communes du département du Lot-et-Garonne en tant qu'appartenant à l'ensemble qui réunit les membres du mouvement « nouvelles ruralités ».

Le dernier type de relation envisageable est issu de la logique **Tout/Partie** conceptualisée par Georges Nicolas (1999). Dans cette logique, le **Tout** initial est la Terre, **Tout** dans lequel les géographes distinguent des **Parties** (pouvant devenir d'autres **Tout-s** comprenant eux-mêmes des **Parties**, etc.), combinaisons de lieux-objets d'échelles variables, dont ils expliquent les relations par des causalités scientifiques diverses, comme pour les relations précédemment décrites. Par exemple, Sainte-Livrade-sur-Lot et Villeneuve-sur-Lot appartiennent tous deux à la Communauté d'agglomération du Grand Villeneuvois, ce qui les distingue en **inclusion** dans la **réunion** de l'ensemble des « villes entrant dans la géographie prioritaire 2014 ».

6- Les travaux de Georges Nicolas semblent avoir été progressivement de moins en moins lus après sa première tentative d'axiomatisation de la géographie au début des années 1980, ce qui l'a probablement conduit à multiplier de néologismes ou les emplois décalés de termes usuels du vocabulaire le plus spécifiquement employé par les géographes.

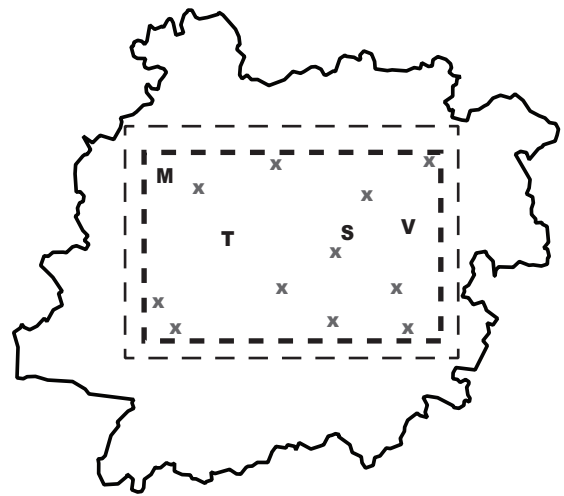
7- Beaucoup de géographes emploieraient ici le terme « espace » et non celui de « lieu », mais le concept de lieu-objet est indifférent à l'échelle concernée.

Figure 4a : Mapped basée sur l'hypothèse d'une homogénéité assez forte des actions menées dans le cadre de la politique de la ville en Lot-et-Garonne



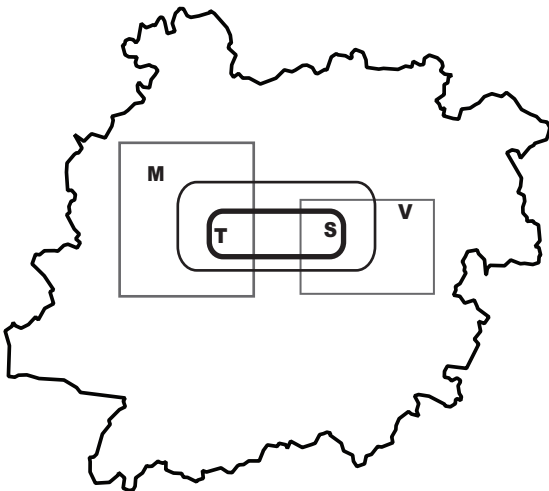
- [- -] Réunion des villes du Lot-et-Garonne "entrant dans la géographie prioritaire 2014"
- M** Marmande
- S** Sainte-Livrade-sur-Lot
- T** Tonneins
- V** Villeneuve-sur-Lot

Figure 4b : Mapped des relations potentielles entre "villes entrant dans la géographie prioritaire 2014" et autres communes participant activement au mouvement "nouvelles ruralités" en Lot-et-Garonne



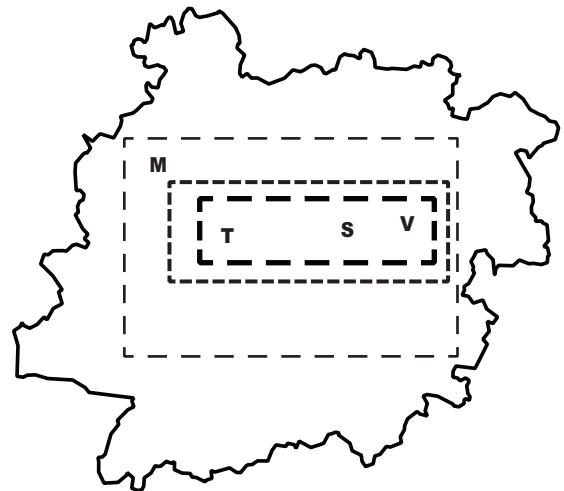
- [- -] Intersection des villes du Lot-et-Garonne "entrant dans la géographie prioritaire 2014" avec les autres communes participant activement au mouvement "nouvelles ruralités"
- x Autre commune

Figure 4c : Mapped des relations entre Marmande, Sainte-Livrade-sur-Lot, Tonneins et Villeneuve-sur-Lot, et les communautés d'agglomération auxquelles elles appartiennent, et basée sur l'hypothèse de relations liées au "vote FN" d'origine départementale entre Sainte-Livrade-sur-Lot et Tonneins



- [] Inclusion de Marmande et Tonneins dans la Communauté d'agglomération Val de Garonne Agglomération
- [] Inclusion de Sainte-Livrade-sur-Lot et Villeneuve-sur-Lot dans la Communauté d'agglomération du Grand Villeneuvois
- Inclusion des villes du Lot-et-Garonne caractérisées par un "vote FN"
- ◌ Intersection des trois inclusions

Figure 4d : Mapped basée sur l'hypothèse d'une homogénéité relative des actions menées dans le cadre de la politique de la ville en Lot-et-Garonne, avec des différences sensibles selon les profils démographiques des villes concernées



- [- -] Réunion des villes du Lot-et-Garonne "entrant dans la géographie prioritaire 2014" où sont menées des actions spécifiques relativement à leur profil démographique
- [- -] Intersection des réunions

Régis Keerle@UMR ESO Rennes, 2016

Il en est de même pour Marmande et Tonneins qui appartiennent de leur côté à la Communauté d'agglomération Val de Garonne Agglomération. L'**intersection** de deux inclusions est le dernier cas de figure relationnel envisageable via les deux théories utilisées. Elle pourrait correspondre ici à une intersection entre les deux **inclusions** précitées et une **inclusion** regroupant Sainte-Livrade-sur-Lot et Tonneins, en tant que villes du Lot-et-Garonne caractérisées par un « vote FN ».

Les codes graphiques de base de la mappographie - tels que l'illustrent les figures 4a à 4d qui représentent sous forme de mappes les relations entre lieux-objets précédemment décrites - sont très simples : trait pointillé pour la réunion, trait plein pour l'inclusion, épaisseur du trait pour l'intersection. Quant aux relations entre mappes et cartes, leur logique est également simple : « la mappette et la carte permettent d'exprimer graphiquement les différents types de différenciation de l'objet. La mappette représente les relations entre les lieux-objets. La mappette n'utilise pas la localisation. Elle peut certes, pour des raisons de commodité et dans l'esprit d'un croquis, être établie sur un fond de carte pour évoquer dans l'esprit de l'observateur l'espace géographique dont elle traite. Mais, comme une mappette n'est pas faite pour être utilisée sur le terrain, son dessin n'a pas besoin d'être aussi précis que celui d'une carte. » (Nicolas, 2001, p. 90). Cette logique peut être résumée dans la figure 5.

Face aux surinterprétations s'appuyant sur, ou exprimées par la carte « La France périphérique qui gronde » et à la sous-interprétation de la juxtaposition des données qui y figurent, la mappographie permet d'approfondir de manière logique la recherche du sens de la spatialisation de ces données. Elle représente la question : quelles sont les relations, éventuellement contradictoires, entre ces données et d'autres, localisées ou pas dans les mêmes lieux ?

II- MAPPOGRAPHIE ET PROCESSUS D'INTERPRÉTATION : DU CAS DE « LA FRANCE PÉRIPHÉRIQUE QUI GRONDE » À LA QUESTION DE L'ESPACE

Poursuivant le raisonnement ainsi commencé, il s'agit d'abord de proposer quelques pistes de réponses à la question qui vient d'être posée. L'ob-

Figure 5 : Utilisation séparée ou combinée des cartes et des mappes

	Différenciation terrestre des lieux et des objets	Différenciation terrestre des lieux	Différenciation terrestre des objets
Différenciation terrestre des lieux et des objets	Mappe	Carte sur mappette	Carte sur mappette
Différenciation terrestre des lieux	Mappe sur carte	Carte analytique	∅
Différenciation terrestre des objets	Mappe sur carte	∅	Carte synthétique

Régis Keerle@UMR ESO Rennes, 2015

jectif ultime (au-delà de ce texte) n'est pas de prétendre fournir une réponse complète pour chaque relation entre au moins deux lieux-objets, mais d'orienter la réflexion vers un chemin de recherche permettant d'éviter la surinterprétation autant que la sous-interprétation. Pour autant, la mappographie ne supprime pas l'intérêt de la cartographie classique et notre dernière partie, sans perdre de vue l'analyse de la carte « La France périphérique qui gronde », élargira le sens de cette analyse aux rapports entre ces deux modes de représentations cartographiques en la mettant en perspective avec un débat récent en géographie.

2-1 Mappographie et carte « France périphérique qui gronde » : argumentations concrètes pour une approche cartographique alternative

L'un des principaux avantages de la mappographie est de ne jamais présumer des relations qui peuvent exister entre les lieux-objets identifiés, ce qu'ont suggéré les formulations employées dans la partie précédente de ce texte, ni même des forces respectives de ces relations (Keerle, 2015). Reprenons respectivement chacune de ces formulations pour expliciter le propos.

Les quatre villes que nous avons prises en exemple peuvent être réunies dans l'ensemble des « villes entrant dans la géographie prioritaire 2014 » mais la pertinence de cette catégorisation par rapport à d'autres sera d'autant plus forte ou plus faible qu'elle correspondra à une homogénéité forte ou faible des actions qui y sont menées dans le cadre de la politique de la ville. À titre d'exemple, en nous inspirant d'un

dossier récent de l'INSEE, qui a distingué parmi l'ensemble des quartiers des villes entrés en géographie prioritaire « quatre profils » (Darriau, Henry, Oswald, 2014, p. 160) différents, nous pouvons constater que le profil démographique ainsi construit de ces quartiers de Marmande diffère de ceux, identiques, des quartiers concernés de Sainte-Livrade-sur-Lot, Tonneins et Villeneuve-sur-Lot. Cette différence se traduira-t-elle par une différence entre les actions menées dans le cadre de la politique de la ville ou de leurs effets dans ces villes, ou non ? Selon les réponses à ces questions, les formes de réunions résumant les relations entre ces villes sur le plan graphique seront différentes (comparer les figures 4a et 4d). Ces quatre villes peuvent peut-être se trouver en intersection... avec les communes du département du Lot-et-Garonne en tant qu'appartenant à l'ensemble qui réunit les membres du mouvement « nouvelles ruralités ». « Peut-être » car le mouvement des « Nouvelles ruralités » est très inégalement intégré : on retrouve certes dans le comité directeur de l'association « Nouvelles ruralités » créée en octobre 2015 un conseiller départemental du Lot-et-Garonne, mais celui-ci n'a de lien fonctionnel spécifique en tant qu' élu avec aucune des quatre villes concernées, et une exploration du site Internet de ce Conseil départemental (effectuée à la date du 26 juillet 2016) n'a pas fourni de preuve d'une action déterminée de cette institution en lien avec ce mouvement (à la différence du site Internet du Conseil départemental de la Nièvre, par exemple).

L'inclusion de Sainte-Livrade-sur-Lot et Villeneuve-sur-Lot dans la Communauté d'agglomération du Grand Villeneuvois (comme celle de Marmande et Tonneins dans la Communauté d'agglomération Val de Garonne Agglomération) peut être argumentée en prenant appui sur les compétences partagées que chacune de ces communes exerce dans le cadre de cet Établissement Public de Coopération Intercommunale, mais cette forme de relation entre ces lieux-objets ne résume bien évidemment pas la diversité de leurs relations ou non-relations. Apprécier l'importance relative de l'inclusion regroupant Sainte-Livrade-sur-Lot et Tonneins, en tant que villes du Lot-et-Garonne caractérisées par un « vote FN » suppose d'interroger par exemple le rôle de la fédération départementale Front National du Lot-et-Garonne dans le résultat électoral

obtenu par ce parti. Enfin, trouver une intersection (même de très faible importance) entre ces deux inclusions suppose de relever une forme d'action de cette fédération concernant ces deux Communautés d'Agglomération, ou l'inverse ; il est toutefois probable que cette action, si tant est qu'elle existe, s'avère de peu d'importance au-delà du sens qu'elle peut avoir pour ses protagonistes.

Cette dernière exemplification permet d'illustrer un deuxième avantage de la méthode mappographique, lié au premier, soit le fait qu'elle contraint le producteur de cartes ou de mappographies à expliciter au maximum les raisons de ses choix graphiques (y compris en exposant clairement ses limites et ses incertitudes, comme ci-dessus) et donc à permettre ainsi le débat sur la pertinence de ces choix. En effet, l'application de la logique **Tout-partie** couplée avec l'usage de la théorie des ensembles conduit à considérer a priori chaque entité spatiale formée par un lieu et un objet indissociable (exemple : lieu France, objet État membre de l'Organisation des Nations Unies France) comme un Tout susceptible d'être divisé en parties (exemples : lieu France, objet département ; lieu France, objet commune...), ceci jusqu'à atteindre une échelle jugée hors de portée d'analyse des géographes, souvent qualifiée de microscopique⁸. De sorte que tout lieu porteur d'un nom propre doit a priori être considéré comme une réunion de plusieurs (ensembles de) lieux-objets : ainsi en est-il du lieu Marmande avec les lieux-objets Marmande, « ville entrant dans la géographie prioritaire 2014 » et Marmande, commune appartenant à l'ensemble qui réunit les membres du mouvement « nouvelles ruralités », etc. Cette logique de raisonnement permet en particulier de surmonter la difficulté de la caractérisation des entités cartographiques lors d'un changement d'échelle, ainsi que nous l'avons signalée dans notre première partie à propos de la généralisation de l'opposition entre « métropoles » et « France périphérique » (passage de la figure 2 à la figure 1). Considérer, à propos de la carte « La France périphérique qui gronde », que les entités cartographiques « métropole », « nouvelles ruralités » et « reste de la France périphérique » (pour nommer les zones couvertes en

8- La limite de cette échelle est fluctuante, comme l'a montré par exemple l'essor récent des géographies du domestique (Collignon, Staszak, 2004).

vert clair) doivent être pensés comme des réunions (ici, de lieux-objets communes/indice de fragilité des populations), et non, implicitement, comme des espaces homogènes, permet de ne pas oublier l'opération de généralisation qui a abouti à leur construction.

Cette interrogation principale quant au sens à accorder à la juxtaposition des données sur une carte synthétique, requise par la mappographie, permet d'éviter au géographe de rester condamné à naviguer entre les risques de surinterprétation et de sous-interprétation. En un mot, elle lui permet de développer l'intelligibilité de ses hypothèses (d'où la longueur des titres des figures 4a à 4d). Par exemple, y a-t-il, de quelle forme, et pourquoi là plutôt qu'ailleurs, des liens entre l'objet « villes entrant dans la géographie prioritaire 2014 » et les sept autres objets représentés sur la carte ? Malheureusement, la carte « La France périphérique qui gronde » est trop imprécise et trop hétéroclite dans ses choix d'objets pour permettre de poursuivre l'analyse uniquement sur la base de son contenu ou de son argumentation dans l'ouvrage.

C'est pourquoi nous élargissons l'étude de la pertinence de la mappographie à la question du statut de l'espace en géographie.

2-2 Mappographie, géographie, espace : éléments pour une problématisation de la représentation cartographique

Comme toute nouvelle méthode, empreinte de surcroît de néologismes, la mappographie, lorsqu'on l'envisage dans une perspective de cumulativité du savoir, pose des problèmes d'accommodation avec les conceptions concurrentes de l'analyse de l'espace sur laquelle elle repose. Cette accommodation est possible à condition de comprendre que, selon son fondateur, le langage des cartes ne propose pas une « synthèse » des géographies et ne privilégie aucune théorie. Il n'est pas une « super-science géographique », mais un moyen de confronter des résultats géographiques » (Nicolas, 2005, p. 110).

Cette méthode cartographique s'appuyant sur une conception de l'espace comme non nécessairement isotrope, il nous a paru pertinent de la mettre en dialogue avec un « texte de discussion » (Giraut, 2013, p. 294) portant sur « la pertinence du concept de « territoire multisitué » pour désigner certains espaces sans conti-

nuité spatiale et dont la territorialité repose sur l'assemblage fonctionnel de plusieurs lieux. L'affirmation d'un tel concept s'inscrirait dans le mouvement de reconnaissance du caractère avant tout relationnel de territorialités contemporaines qui peuvent s'affranchir des contraintes de fixité, d'exhaustivité et d'exclusivité assignées aux territoires conçus dans le cadre de la pensée et des pratiques relevant de la modernité » (idem, p. 293). Frédéric Giraut a résumé la tension entre ces deux manières de penser les rapports à l'espace dans un tableau (figure 6) qui n'est « qu'une commodité pour différencier ce qui relève plutôt des différents paradigmes, paradigmes tour à tour dominants mais jamais exclusifs » (idem, p. 297). Ce sont ces références au caractère non exclusif et historiquement variable de chacune de ces manières de penser les rapports à l'espace (phrase précédente et titres des deux colonnes de ce tableau) qui ont motivé notre choix de mise en dialogue, car elles permettent de justifier notre refus des excès de clivage dans l'interprétation de leur pertinence respective. Précisons aussi que notre propos ne vise pas à poursuivre la discussion engagée dans ce texte par Frédéric Giraut sur « la territorialité comme rapport politique à l'espace » (idem, p. 293), même si nous partageons globalement son argumentation, mais il vise à illustrer l'intérêt de la mappographie pour la géographie en général, au regard du raisonnement global de cet auteur, tel que nous l'avons résumé, et via les questions cartographiques que nous avons posées. C'est pourquoi nous ne ferons appel, dans ce dialogue, qu'à certaines des notions de la figure 6.

Dans la perspective de la mappologie, la différence principale entre les entités opposées dans les deux colonnes de la figure 6 est le degré de complexité des objets qu'elles englobent. Dans le premier groupe d'entités qui figurent en lignes (« territorialités économiques et sociales ») s'opposent ainsi par exemple « mono-activité, mono-résidence » et « pluri-activité, pluri-résidence ». Soit, dans le langage de la mappographie, une opposition entre les deux couples : un objet, un lieu, et plusieurs objets, plusieurs lieux. Comme nous l'avons suggéré dans les deux parties qui précèdent, la mappographie est bien plus adaptée pour traiter cartographiquement le second groupe d'entités que la cartographie clas-

sique. Développons ce raisonnement en le renforçant avec l'appareil conceptuel du tableau de Frédéric Giraut.

Lorsque Christophe Guilluy essaie de nuancer dans son texte l'opposition entre « espace métropolitain » et « France périphérique » en signalant que « la métropolisation est aussi la source de flux directs ou indirects en direction des autres territoires » (Guilluy, 2014, p. 37), via, par exemple, le phénomène touristique induit par les vacances, quelles sont les expressions cartographiques de cette nuance repérables dans l'ouvrage ? Dans la figure 1, pour le département de la Savoie, par exemple, nous pouvons considérer qu'une représentation cartographique de l'entité « centre-périphérie » (implantation zonale en vert clair pour le département dans son exhaustivité) masque complètement celle de l'entité « fragmentation » (selon les contextes communaux, des degrés de « fragilités sociales » des populations de ce département) repérable dans la figure 2. Nous avons déjà remarqué cette dépendance des représentations cartographiques classiques au changement d'échelle de représentation des phénomènes (cf. partie I.1) : elle nous renvoie, dans la figure 6, aux oppositions du deuxième groupe d'entités figurant en ligne (« modes d'appréhension spatiaux »), en particulier entre « proximité » et « relation » ou entre « topographique » et « topologique ».

Ainsi, le plus faible degré de « fragilités sociales » des populations de certaines des communes de l'est du département telles que Tignes et Val d'Isère par rapport au reste du département n'est-il pas lié, non pas à la proximité topographique de la plus proche « métropole » régionale (Grenoble), mais aux conséquences des relations entretenues avec ces lieux par des populations des autres « métropoles » françaises (ou européennes), dont la « métropole » parisienne ? C'est donc l'incomplétude de la logique de référence à un espace euclidien à laquelle renvoie la cartographie classique pour expliquer les relations construites par les êtres humains entre les lieux qui est ici mise en évidence. Cette référence dominante à la conception euclidienne de l'espace est récurrente dans le texte de l'ouvrage, et plus encore dans la carte « La France périphérique qui gronde », en particulier dans le cas de la

Figure 6 : Postmodernité territoriale : mutations contemporaines des principes d'organisation, de fonctionnement ou d'appréhension territoriaux

Modernité	Pré ou postmodernité
Mono-activité, mono-résidence Navette Exode Centre-périphérie <i>Hinterland</i>	Pluri-activité, pluri-résidence Circulation Fragmentation Émergence Arrangement <i>Hinterworld</i>
a. Les territorialités économiques et sociales : mutation des pratiques	
Proximité Topographique Connexité	Relation Topologique Connectivité
b. La mutation des fonctionnements ou modes d'appréhension spatiaux	
Frontière fixe Exhaustivité Souveraineté exclusive Zonage	Frontière floue Zone tampon Corridor, enclave, exclave Réseau Transfrontalierité Souveraineté partagée Projet de territoire
c. Le puzzle politico-administratif : mutation de l'ingénierie territoriale	

D'après F. Giraut, « Territoire multisitué, complexité territoriale et postmodernité territoriale : des concepts opératoires pour rendre compte des territorialités contemporaines ? », *L'Espace géographique*, 2013/4 Tome 42, p. 295.

recherche d'une « exhaustivité » du sens des limites des « métropoles », considérées comme représentant une « assurance résidentielle » (Guilluy, 2014, p. 46) en terme d'emploi.

Si cette primauté de la conception euclidienne de l'espace n'est pas une exception en géographie (Lévy, 2001), et a probablement contribué à la difficulté du dialogue avec d'autres disciplines (voir par exemple des traces de cette problématique dans Coenen-Huther, 2000), en particulier en France, les autres conceptions de l'espace ne doivent pas pour autant perdre de vue sa pertinence, même relative. Relative, car il ne s'agit pas de considérer que « pluri-résidence » équivaut à quelque chose comme « pluri-espaces euclidiens de résidence », ce qu'a par exemple démontré André-Frédéric Hoyaux (2003). Aucun acteur spatial ne maîtrise un espace dans son « exhaustivité », et chaque acteur s'intéresse dans un espace à des objets différents : Jean Rivière a par exemple bien montré cela pour les résidents du périur-

bain (Rivière, 2009, pp. 710-711). C'est ainsi que la méthode de la mappographie, qui reste à développer, peut probablement permettre de relancer les débats sur le sens à accorder à la notion d'espace selon les contextes dans lesquels elle est employée.

CONCLUSION

« Contrairement à la démarche territoriale classique, nous avons choisi de ne pas partir des territoires pour décrire une réalité sociale, mais de dessiner les contours d'une nouvelle géographie sociale à partir de catégories sociales spécifiques » (Guilluy, 2014, p. 16). Partiellement recevable pour la figure 2, cette assertion de l'auteur est totalement hors de propos pour la carte « La France périphérique qui gronde ». Même si son ouvrage reste assez allusif sur le plan théorique, en particulier pour ce qui concerne les références à des géographes, nous pouvons considérer qu'il est ici inspiré par la « raison cartographique et statistique moderne » (Giraut, 2013, p. 295). Frédéric Giraut a récemment synthétisé la manière dont ce « territorialisme méthodologique » (*idem*) a ainsi fait, tel que nous le traduisons pour notre objet d'étude, des communes, groupements de communes (« métropoles »), départements... « des cadres d'analyse obligés en tant que cadres de production de l'information » (*idem*). Si Christophe Guilluy avait souhaité étayer son interprétation de manière plus robuste, il aurait mieux valu qu'il se limite à quelques exemples approfondis, à quelques **lieux-objets** (éventuellement avec les mêmes objets que ceux qu'il a choisi de cartographier) analysés de manière plus approfondie. Mais le marché de l'essai n'est pas celui de la production scientifique (Lahire, 1996).

BIBLIOGRAPHIE

- Coenen-Huther Jacques, 2000, « La sociologie et la géographie : concepts, analogies, métaphores », *Revue européenne des sciences sociales* [En ligne], XXXVIII-117 | 2000, mis en ligne le 17 décembre 2009. URL : <http://ress.revues.org/718>
- Collignon Béatrice, Staszak Jean-François (dir.), *Espaces domestiques. Construire, habiter, représenter*, Paris, Bréal-éditions, 2004, 447 p.
- Darriau Valérie, Henry Marylène, Oswald Noémie, *Politique de la ville en France métropolitaine : une nouvelle géographie recentrée sur 1300 quartiers prioritaires*, 2014
http://www.insee.fr/fr/ffc/docs_ffc/FPORSOC14k_D3_ville.pdf
- Giraut Frédéric, « Territoire multisitué, complexité territoriale et postmodernité territoriale : des concepts opératoires pour rendre compte des territorialités contemporaines ? », *L'Espace géographique*, 2013/4 Tome 42, p. 293-305
- Hoyaux André-Frédéric, « Les constructions des mondes de l'habitant : éclairage pragmatique et herméneutique », *Cybergéo*, 2003, n° 232
- Keerle Régis, « Mappes et temporalité. La logique mappologique à l'épreuve de la topochronie », *Revue du Comité français de cartographie*, 2015, n° 225
- Lahire Bernard, « Risquer l'interprétation », *Enquête, Interpréter, Surinterpréter*, 1996, [En ligne], mis en ligne le 31 octobre 2007. URL : <http://enquete.revues.org>
- Lévy Jacques, « Penser la carte, vite », in Lévy Jacques, dir., *Jeu de cartes, nouvelle donne. Cartographier aujourd'hui les espaces d'aujourd'hui*, Rapport de recherche réalisé avec le soutien de la DATAR, 2001, pp. 7-12
- Marcus Solomon, Nicolas Georges, « Logique Tout/Partie », in Nicolas Georges, éd., *Interface, Représentation, Interdisciplinarité*. Sion (Suisse), Société scientifique Ératosthène. Institut universitaire Kurt Bösch, 1999, pp. 335-344
- Nicolas Georges, « Mapped et carte. Langage cartographique, langage géographique et connaissance », in Lévy Jacques, dir., *Jeu de cartes, nouvelle donne. Cartographier aujourd'hui les espaces d'aujourd'hui*, Rapport de recherche réalisé avec le soutien de la DATAR, 2001, p. 88-103
- Nicolas Georges, « Géographie : fiche problématique », in Ferrier Jean-Paul, Hubert Jean-Paul, Nicolas Georges, *Alter-géographies. Fiches disputables de géographie*, Aix-en-Provence, Presses universitaires de Provence, 2005, p. 110
- Rivière Jean, *Le pavillon et l'isoloir. Géographie sociale et électorale des espaces périurbains français (1968-2008). À travers les cas de trois aires urbaines moyennes (Caen, Metz et Perpignan)*, thèse de Géographie, Université de Caen, 2009